



**HAL**  
open science

## Sociologie de l'abstention dans huit bureaux de vote parisiens

Mariette Sineau, Janine Mossuz-Lavau

► **To cite this version:**

Mariette Sineau, Janine Mossuz-Lavau. Sociologie de l'abstention dans huit bureaux de vote parisiens. Revue Française de Science Politique, 1978, 28 (1), pp.73-101. hal-01005492v1

**HAL Id: hal-01005492**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-01005492v1>**

Submitted on 12 Jun 2014 (v1), last revised 17 Sep 2018 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Sociologie de l'abstention dans huit bureaux de vote parisiens

In: Revue française de science politique, 28e année, n°1, 1978. pp. 73-101.

---

Citer ce document / Cite this document :

Sineau Mariette, Mossuz-Lavau Janine. Sociologie de l'abstention dans huit bureaux de vote parisiens. In: Revue française de science politique, 28e année, n°1, 1978. pp. 73-101.

doi : 10.3406/rfsp.1978.393764

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp\\_0035-2950\\_1978\\_num\\_28\\_1\\_393764](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1978_num_28_1_393764)

---

## Résumé

SOCIOLOGIE DE L'ABSTENTION DANS HUIT BUREAUX DE VOTE PARISIENS, par JANINE MOSSUZ-LAVAU et MARIETTE SINEAU

Traditionnellement, l'abstention électorale caractérise des catégories faiblement intégrées à la vie socio-économique et, tout particulièrement, les femmes, les jeunes, les personnes âgées. Or, l'étude des listes d'émargement de huit bureaux de vote parisiens montre qu'aux élections municipales de mars 1977, ces catégories ont participé autant (sinon plus) que les autres groupes socio-démographiques. Précisons que — l'abstention pouvant connaître d'un tour à l'autre un renouvellement important — il a été distingué entre l'abstention constante et l'abstention intermittente.

[Revue française de science politique XXVIII (1), février 1978, pp. 73-101.] Résumés des articles/Abstracts

THE SOCIOLOGY OF ABSTENTION IN EIGHT POLLING STATIONS IN PARIS

JANINE MOSSUZ-LAVAU and MARIETTE SINEAU

Traditionally, electoral abstention is associated with population categories which are not well integrated in social and economic life and, especially, women and young and old people. However, the voting lists of eight polling stations in Paris show that these categories participated in the March 1977 municipal elections as much (if not more) than the other socio-demographic groups. It should be made clear that since abstention can increase substantially from one ballot to another, a distinction is made between constant abstention and intermittent abstention.

[Revue française de science politique XXVIII (1), février 1978, pp. 73-101.]

REMARQUES SUR L'INSCRIPTION ET LA PARTICIPATION ÉLECTORALES A PARIS

MARIE-FRANCE TOINET

L'interférence de phénomènes tels ceux des non-inscrits et des faux-inscrits et la difficulté d'obtenir des chiffres parfaitement fiables expliquent la complexité des recherches sur l'abstention. Les modifications dans le comportement abstentionniste entre élections successives et entre les deux tours d'un même scrutin, et les variations de l'abstention suivant les situations personnelles et le contexte politique, confirment l'hypothèse du caractère politique de l'acte abstentionniste contribuant ainsi à écarter certaines théories américaines qui fondent leur explication sur « l'apathie » ou le « cynisme » des abstentionnistes.

[Revue française de science politique XXVIII (1), février 1978, pp. 102-117.]

MARIE-FRANCE TOINET

Non voting varies between different elections or between the first and second round of the same election, according to the situation of the voter and the political choices offered him. Factors such as non-registration and false registrations, and the difficulty of obtaining completely reliable statistics complicate non-voting research. But the study confirms that non-voting is politically significant, thus throwing doubt on certain American theories which base their explanation of abstention on the « apathy » or « cynicism of the non-voter.

[Revue française de science politique XXVIII (1), février 1978, pp. 102-117.]

LEADERS SANS TROUPE LAURA ARMAND-MASLOW

Le comportement politique des Noirs américains présente deux caractéristiques insuffisamment remarquées. La première est l'acceptation par l'ensemble des dirigeants noirs de la compétition électorale. La seconde est le désintérêt politique croissant des masses noi-

193

## Abstract

THE SOCIOLOGY OF ABSTENTION IN EIGHT POLLING STATIONS IN PARIS, by JANINE MOSSUZ-LAVAU and MARIETTE SINEAU

Traditionally, electoral abstention is associated with population categories which are not well integrated in social and economic life and, especially, women and young and old people. However, the voting lists of eight polling stations in Paris show that these categories participated in the March 1977 municipal elections as much (if not more) than the other socio-demographic groups. It should be made clear that since abstention can increase substantially from one ballot to another, a distinction is made between constant abstention and intermittent abstention.

[Revue française de science politique XXVIII (1), février 1978, pp. 73-101.]



# SOCIOLOGIE DE L'ABSTENTION DANS HUIT BUREAUX DE VOTE PARISIENS

JANINE MOSSUZ-LAVAU      MARIETTE SINEAU

**L'**ABSTENTION peut correspondre à un choix politique et exprimer un refus de trancher en faveur de l'une ou l'autre des éventualités proposées. Mais elle peut aussi refléter une situation sociale et on l'a plus généralement expliquée, en France tout au moins, par la faible intégration des individus à la société. Divers facteurs sont susceptibles de freiner ou au contraire de favoriser la participation électorale et nous nous sommes demandé si les relations mises en évidence dans des travaux désormais classiques<sup>1</sup> restaient vérifiées en 1977, c'est-à-dire dans un contexte économique et social ayant considérablement changé depuis les consultations sur lesquelles ont porté ces études.

Nous avons donc conduit, au lendemain des élections municipales de 1977, une opération de dépouillement des listes d'émargement dans huit bureaux de vote parisiens, choisis non dans le but d'obtenir un échantillon représentatif de l'ensemble des bureaux de la capitale mais afin d'observer simplement une certaine diversité de situations géographiques, politiques et socio-économiques. Ces bureaux ont été sélectionnés dans les arrondissements suivants : 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, à raison d'un bureau par arrondissement, exception faite du 12<sup>e</sup> dans lequel deux bureaux ont été retenus. Respecter le critère de la diversité

1. Nous nous sommes référées tout particulièrement à : Lancelot (Alain), *L'abstentionnisme électoral*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1968, 290 p., mais aussi à : Dogan (Mattéi), Narbonne (Jacques), « L'abstentionnisme électoral en France », *Revue française de science politique*, IV, 1 et 2, janvier-mars et avril-juin 1954, pp. 5-26 et 301-325 ; Feuilloley (Paul), « Pour une étude méthodique des abstentions électorales », *La Revue administrative*, 18<sup>e</sup> année, janvier-mars 1965, pp. 5-10 ; Grawitz (Madeleine), « L'abstentionnisme des hommes et des femmes aux référendums d'avril et d'octobre 1962 dans cinq bureaux de vote à Lyon », *Revue française de science politique*, XV, 5, octobre 1965, pp. 964-983.

politique ne crée aucune difficulté dans la mesure où l'on dispose, pour chacun des bureaux, des résultats des consultations ayant eu lieu entre 1973 et 1977. A la veille des élections municipales de 1977, nous avons, en nous référant à la typologie politique des bureaux parisiens établie par Jean Ranger et François Platone, sélectionné des bureaux de gauche correspondant chacun à un type différent (allant de la forte prédominance communiste à une présence plus affirmée de la gauche non communiste) ainsi que des bureaux de droite représentant également des « sensibilités » diverses (allant d'un type giscardien à un type plus gaulliste)<sup>2</sup>. Politiquement, ces bureaux sont donc harmonieusement répartis et la diversité de situation est tout à fait respectée, si l'on en juge par les résultats de la consultation étudiée ici. En effet, en mars 1977, les trois bureaux de gauche situés dans les 20<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements votent majoritairement au second tour en faveur des listes d'Union de la gauche qui obtiennent respectivement 74,7 %, 61 % et 54,8 % des suffrages exprimés. Les bureaux de droite situés dans les 12<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements se prononcent, le premier pour une liste d'Ornano (qui obtient 55,3 % des suffrages exprimés), le second pour une liste Chirac (55 %), le troisième pour une liste d'Ornano (56,6 %) ; le bureau du 7<sup>e</sup> vote au premier tour en faveur d'une liste Chirac-d'Ornano (qui obtient 68,5 % des suffrages exprimés) ; et, dans le bureau du 16<sup>e</sup>, la liste d'Ornano, restée sans concurrente au deuxième tour, recueille la totalité des suffrages exprimés.

2. Il s'agit d'une typologie établie par Jean Ranger et François Platone à partir de 943 bureaux de vote parisiens, dont la participation et l'orientation du vote ont été observées en 1973 et 1974, dans leurs travaux portant sur le comportement électoral parisien. Selon cette typologie, nos 8 bureaux se situent de la manière suivante (en partant du bureau correspondant au type le plus à gauche pour aboutir au bureau le plus à droite) :

	15 <sup>e</sup>	19 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup> (48)	5 <sup>e</sup>	18 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>
1973 ....	PC ++	moyen PC	moyen PC	moyen major. +	moyen	moyen 3 <sup>e</sup> force	majorité ++	majorité ++ Droite d'oppos.
1974 ....	Mitter. .+++	Mitter. ++ abst —	moyen VGE	moyen VGE	moyen abst.	moyen VGE	VGE +++	VGE +++

Moyen signifie proche de la moyenne nationale. Abst. — signifie très peu abstentionniste. Sur le principe de la procédure typologique, cf. Jaffré (Jérôme), Ranger (Jean), « Les structures électorales de la gauche : élections présidentielles et élections législatives, 1965-1974 », *Revue française de science politique*, XXIV, 6, décembre 1974, pp. 1149-1172.

Il est plus difficile de sélectionner des bureaux afin d'obtenir une diversité d'environnement socio-économique car les données de l'INSEE concernant la composition socio-professionnelle de la population sont fournies par quartier ; or, les bureaux recouvrent une réalité géographique plus petite que celle du quartier et ne sont pas forcément représentatifs de celui-ci dans son ensemble. Précisons, cependant, que ces bureaux ont été choisis dans des quartiers très divers où la proportion de patrons de l'industrie et du commerce, de cadres supérieurs, de professions libérales et de cadres moyens dans la population active, varie de 31,3 % à 51,5 %<sup>3</sup>. Si cette classification socio-économique des bureaux apparaît moins fiable que la classification politique, il n'en demeure pas moins qu'une assez grande variété de situations — des plus « populaires » aux plus « bourgeoises » — a été obtenue.

Nous avons donc pu, au lendemain des élections municipales, recueillir des informations concernant 10 788 personnes inscrites sur les listes électorales parisiennes. Nous disposons, plus précisément, de renseignements portant sur leur comportement à chacun des deux tours (abstention ou vote) et sur certaines caractéristiques sociologiques : leur date de naissance, leur sexe et, pour les femmes, leur situation de famille. Nous avons également distingué entre ce que nous pourrions appeler les « anciens » et les « nouveaux » inscrits : ces derniers qui figurent, en fin de registre, sur une liste dite « liste additive », ont été inscrits entre le 1<sup>er</sup> mars 1976 et le 28 février 1977<sup>4</sup>. Nous avons aussi, dans l'un des bureaux étudiés, isolé 364 personnes domiciliées à l'adresse d'une institution religieuse.

3. Nos 8 bureaux ont été prélevés dans des quartiers de sept arrondissements parisiens (deux des bureaux étant situés dans le quartier Picpus du 12<sup>e</sup> arrondissement). Ces quartiers comportent les proportions suivantes de patrons de l'industrie et du commerce, cadres supérieurs, professions libérales et cadres moyens :

Arrondissements	5 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	19 <sup>e</sup>	18 <sup>e</sup>	20 <sup>e</sup>
Quartiers .....	Val-de-Grâce	Muette	Saint-Thomas d'Aquin	Picpus	Amérique	Grandes Carrières	Père Lachaise
% de population active " moyenne-supérieure " .....	51,5	50,4	41	40	37,2	34,6	31,3

Ce tableau a été établi à l'aide des données du recensement de 1975.

4. Rappelons que si, théoriquement, l'inscription sur les listes était close au 31 décembre, les commissions électorales ont pu encore se prononcer sur les demandes parvenues après cette date et jusqu'au 28 février 1977. D'autre part, les radiations interviennent jusqu'au deuxième tour du scrutin.

A titre d'expérience, nous avons enfin — dans un autre bureau, situé dans le 17<sup>e</sup> arrondissement — relevé la participation électorale non plus de l'ensemble des inscrits mais uniquement des couples, afin de pouvoir comparer le comportement respectif des époux et des épouses<sup>5</sup>.

Il faut souligner que toutes ces informations ne sont pas également fiables. Le sexe des individus est assez facile à établir puisque sur une population de 10 788 individus, nous n'avons compté que 60 « indéterminés », pour l'essentiel des personnes d'origine étrangère dont les prénoms ne permettaient pas de savoir s'il s'agissait d'hommes ou de femmes. La situation de famille — repérable uniquement pour les femmes — pose plus de problèmes : en effet, si les femmes figurant comme « épouse X... » sont bien des femmes mariées, parmi les femmes enregistrées comme célibataires, toutes ne sont plus célibataires au moment du vote ; certaines ont pu se marier depuis la date de l'inscription sans que des corrections soient portées sur les registres. De même, le veuvage de certaines femmes n'est pas porté sur les registres.

Nous disposons donc d'une population d'électeurs dont il importe — au regard des indications dont nous disposons — de préciser la composition par rapport à l'ensemble de la population inscrite à Paris. Le tableau 1 montre que, du point de vue de l'âge et du sexe des inscrits, nos échantillons du premier tour (les 8 bureaux) et du deuxième tour (les mêmes bureaux moins celui du 7<sup>e</sup> arrondissement) sont globalement assez proches, dans leur composition, de l'ensemble des inscrits parisiens.

Tableau 1. Comparaison entre la population des inscrits parisiens et nos échantillons

%	Population globale des inscrits parisiens (1 333 120)	Echantillon 1 <sup>er</sup> tour (8 bureaux) (10 788)	Echantillon 2 <sup>e</sup> tour (7 bureaux) (9 496)
Age			
18-23.....	5,2	5,8	6,0
24-29.....	10,6	11,9	11,6
30-49.....	30,4	31,8	32,4
50-64.....	23,8	24,1	24,2
65 ans et +.....	29,9	27,0	25,5
Sexe			
Hommes.....	41,6	40,2	41,9
Femmes.....	58,3	59,1	57,3

5. Nous avons effectué ce dépouillement, à titre d'exemple, dans un seul bureau car il s'agit d'une opération assez longue. Il faut en effet, pour repérer un couple, partir de la femme qui est désignée comme « Y... Pierrette, épouse X » et rechercher ensuite Monsieur X, et vérifier qu'ils sont bien domiciliés à la même adresse.



Il faut souligner que l'échantillon du premier tour est légèrement plus vieux et plus féminin que celui du deuxième tour, compte tenu de la présence du bureau du 7<sup>e</sup> arrondissement qui comporte 72 % de femmes et 38 % de 65 ans et plus<sup>6</sup>.

Les données recueillies permettent d'étudier le lien existant entre le profil sociologique des électeurs et leur comportement à chacun des deux tours, mais aussi — l'abstention pouvant connaître d'un tour à l'autre un renouvellement important<sup>7</sup> — de mettre en relation ces caractéristiques avec deux formes d'abstention : l'abstention constante et l'abstention intermittente<sup>8</sup>.

## LE RENOUVELLEMENT DE L'ABSTENTION

L'étude des itinéraires de participation dans les consultations à deux tours a mis en lumière l'existence d'un « certain renouvellement de l'abstention, ou plus exactement d'une masse importante d'abstentionnistes intermittents dans laquelle chaque consultation puise son contingent d'abstentionnistes de l'instant »<sup>9</sup>.

Nos données parisiennes confirment tout à fait cette mobilité de l'abstention. Sur les 8 bureaux étudiés, celui du 7<sup>e</sup> arrondissement n'a pas eu de scrutin de ballottage. L'étude du renouvellement portera donc sur les 9 496 inscrits des 7 bureaux où il y a eu un second tour. Pour l'ensemble de ces 7 bureaux, le taux de participation au premier et au second tours des élections municipales de mars 1977 s'établit ainsi :

6. Cette composition, différente de celle des autres bureaux, provient de la présence à cet endroit d'une importante communauté religieuse.

7. Cf. Ranger (Jean), « Les comportements politiques », in *La Politique*, Paris, Hachette, 1971, p. 70. : « En France, on peut estimer que moins de 10 % des électeurs inscrits s'abstiennent régulièrement, cependant que la moitié au moins du corps électoral marque une participation à éclipses et que le reste vote en toutes circonstances ».

8. Sont appelés abstentionnistes constants les électeurs qui se sont abstenus aux deux tours du scrutin et abstentionnistes intermittents ceux qui, ayant voté à l'un des deux tours, se sont abstenus à l'autre.

9. Ranger (Jean), *op. cit.*, p. 70.

Tableau 2. La participation au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> tours (7 bureaux)

	13 mars 1977 1 <sup>er</sup> tour	20 mars 1977 2 <sup>e</sup> tour
Inscrits.....	9 496	9 496
Votants.....	6 602	6 608
Abstentions.....	2 894	2 888
%.....	30	30

On s'aperçoit qu'à quelques unités près on compte le même nombre de votants à l'un et l'autre tour. Mais, comme c'est le cas dans la plupart des élections à deux tours, cette stabilité des comportements n'est qu'apparente. Le tableau 3 fait apparaître un chassé-croisé assez important des abstentions d'un tour à l'autre. Les abstentionnistes constants ou « totaux » ne sont que 2 130, soit 74 % des abstentionnistes de chaque tour. En d'autres termes, le renouvellement concerne donc à peu près le quart des abstentions : 762 électeurs se sont abstenus au premier tour et ont voté au second (soit 26 % des abstentions du premier tour) et 758 électeurs se sont abstenus au deuxième tour en ayant voté au premier (soit 26 % également des abstentions du deuxième tour). Si l'on calcule, d'autre part, la proportion de chaque catégorie d'électeurs dans l'ensemble des inscrits (cf. tableau 4), on

Abstentionnisme constant et intermittent (7 bureaux de vote)

1 <sup>er</sup> tour 13 mars 1977					
Abstentions 1 <sup>er</sup> tour seulement		Abstentions 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> tours		Total abstentions 1 <sup>er</sup> tour	
Nombre	% sur total abstentions 1 <sup>er</sup> tour	Nombre	% sur total abstentions 1 <sup>er</sup> tour	Nombre	% des inscrits
762	26	2 130	74	2 894	31
2 <sup>e</sup> tour 20 mars 1977					
Abstentions 2 <sup>e</sup> tour seulement		Abstentions 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> tours		Total abstentions 2 <sup>e</sup> tour	
	% sur total abstentions 2 <sup>e</sup> tour	Nombre	% sur total abstentions 2 <sup>e</sup> tour	Nombre	% des inscrits
758	26	2 130	74	2 888	30

constate que les abstentionnistes mobiles représentent près de 16 % des inscrits de l'échantillon.

**Tableau 4. Proportion de chaque catégorie d'électeurs**

	(%)
Votants constants .....	62
Abstentionnistes 1 <sup>er</sup> tour seulement.....	8)
Abstentionnistes 2 <sup>e</sup> tour seulement .....	8) 16
Abstentionnistes constants.....	22

La ventilation par bureau de vote (tableau 5) montre que la proportion d'abstentionnistes constants dans les abstentions de chaque tour varie entre 82 % (dans le bureau du 5<sup>e</sup> arrondissement) et 65 % (dans le bureau du 19<sup>e</sup> arrondissement)<sup>10</sup>. Ces résultats, qui font apparaître un déplacement assez important des abstentions entre le 13 et le 20 mars 1977, confortent tout à fait ceux observés dans d'autres enquêtes<sup>11</sup>.

Des raisons de contexte politique permettent-elles d'expliquer la plus ou moins forte mobilité des abstentions selon les bureaux considérés ? Le fait de raisonner sur les petites unités que sont les bureaux de vote ne permet pas de pousser très avant l'analyse. Néanmoins, plusieurs remarques peuvent être faites à partir des tableaux 5 et 6.

1. On peut souligner l'opposition mise en évidence dans la typologie des bureaux de vote parisiens, établie par Jean Ranger et François Platone, entre bureaux fortement abstentionnistes (c'est le cas du bureau du 5<sup>e</sup> arrondissement, où 28,9 % des électeurs inscrits sont des abstentionnistes constants) et bureaux faiblement abstentionnistes (c'est le cas du bureau 50 du 12<sup>e</sup> arrondissement et du bureau 46 du 19<sup>e</sup> arrondissement où l'on ne compte respectivement que 19,3 % et 18,8 % d'abstentionnistes constants parmi les électeurs) (cf. tableau 6).

10. Nous ne tenons pas compte ici du bureau du 16<sup>e</sup> qui constitue un cas particulier étant donné la présence au deuxième tour d'une seule liste de candidats.

11. Alain Lancelot, qui a effectué le relevé des abstentionnistes dans 20 bureaux de vote d'Issy-les-Moulineaux lors des élections municipales de 1965, a montré que « la proportion des abstentionnistes constants n'atteint 80 % des abstentions que dans un seul cas et qu'elle descend parfois au-dessous de 66 % ». Il ajoute : « Le relevé des abstentionnistes effectué pour la même consultation dans huit arrondissements de Paris recoupe ces résultats très fidèlement. La part des abstentionnistes constants dans les abstentions de chaque tour est toujours comprise entre 73 % et 83 % ; le renouvellement intéresse donc en moyenne entre le quart et le cinquième des abstentions ». Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 230.

Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau

**Tableau 5. Abstentionnisme constant et intermittent par bureaux**

<i>1<sup>er</sup> tour 13 mars 1977</i>						
	<i>Abstentions 1<sup>er</sup> tour seulement</i>		<i>Abstentions 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tours</i>		<i>Total abstentions 1<sup>er</sup> tour</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>% sur total abstentions</i>	<i>Nombre</i>	<i>% sur total abstentions 1<sup>er</sup> tour</i>	<i>Nombre</i>	<i>% sur total inscrits</i>
5 <sup>e</sup> (11).....	89	18	393	82	482	35,5
12 <sup>e</sup> (48).....	106	26	305	74	411	28,7
12 <sup>e</sup> (50).....	141	30	323	70	464	27,7
16 <sup>e</sup> (44).....	65	17	307	83	372	31,1
18 <sup>e</sup> (58).....	106	25	313	75	421	28,8
19 <sup>e</sup> (46).....	122	35	227	65	349	28,9
20 <sup>e</sup> (30).....	133	34	262	66	395	33,9
Total des 7 bureaux...	762	26	2 130	74	2 894	30

<i>2<sup>e</sup> tour 20 mars 1977</i>						
	<i>Abstentions 2<sup>e</sup> tour seulement</i>		<i>Abstentions 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tours</i>		<i>Total abstentions 2<sup>e</sup> tour</i>	
	<i>% Nombre</i>	<i>% sur total abstentions 2<sup>e</sup> tour</i>	<i>Nombre</i>	<i>% sur total abstentions 2<sup>e</sup> tour</i>	<i>Nombre</i>	<i>% des inscrits</i>
5 <sup>e</sup> (11).....	90	19	393	81	483	35,6
12 <sup>e</sup> (48).....	105	26	305	74	410	28,6
12 <sup>e</sup> (50).....	97	23	323	77	420	25,1
16 <sup>e</sup> (44).....	212	41	307	59	519	42,7
18 <sup>e</sup> (58).....	72	19	313	81	385	26,4
19 <sup>e</sup> (46).....	113	33	227	67	340	28,1
20 <sup>e</sup> (30).....	69	21	262	79	331	28,4
Total des 7 bureaux...	758	26	2 130	74	2 888	30

**Tableau 6. Proportion de chaque catégorie d'électeurs par bureaux**

<i>Bureaux</i>	<i>Inscrits</i>	<i>Votants constants</i>	<i>Abstentionnistes 1<sup>er</sup> tour seulement</i>	<i>Abstentionnistes 2<sup>e</sup> tour seulement</i>	<i>Abstentionnistes constants</i>
5 <sup>e</sup> (11)...	1 357	57,6	6,5	6,6	28,9
12 <sup>e</sup> (48)...	1 433	63,9	7,3	7,3	21,2
12 <sup>e</sup> (50)...	1 664	66,4	8,4	5,8	19,3
16 <sup>e</sup> (44)...	1 216	51,8	5,3	17,4	25,2
18 <sup>e</sup> (58)...	1 457	66,1	7,2	4,9	21,4
19 <sup>e</sup> (46)...	1 207	61,7	10,1	9,3	18,8
20 <sup>e</sup> (30)...	1 162	60,0	11,4	5,9	22,5
Total....	9 496	61,5	8,0	7,9	22,4

2. Si l'on considère les abstentionnistes intermittents, on peut constater que les abstentionnistes du deuxième tour (qui ont voté au premier) sont moins nombreux que les abstentionnistes du premier tour (qui ont voté au deuxième) dans les quatre seuls bureaux où la liste d'Union de la gauche a eu la majorité des suffrages exprimés au deuxième tour : à savoir le bureau 50 du 12<sup>e</sup> arrondissement et les bureaux des 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements. Peut-on, dès lors, penser qu'il y a eu un phénomène de mobilisation électorale au profit des listes de gauche ? L'hypothèse n'est peut-être pas à écarter, au moins dans le bureau du 20<sup>e</sup> arrondissement. En effet, dans ce bureau, le renouvellement des abstentions d'un tour à l'autre est important : 133 électeurs qui s'étaient abstenus au premier tour viennent voter au second (soit 11,4 % des électeurs inscrits) alors que 69 électeurs qui avaient voté au premier tour s'abstiennent au second (soit 5,9 % des électeurs). Or, on constate parallèlement que la liste d'Union de la gauche a fortement progressé entre les deux tours (elle a gagné 180 voix soit 16 points en pourcentage des suffrages exprimés). Cette progression ne peut s'expliquer seulement par un report des suffrages exprimés au premier tour en faveur des listes d'extrême gauche ou écologiste, qui ne totalisent à elles deux que 82 voix. Bien que la faiblesse des effectifs oblige à une grande prudence d'interprétation, on peut penser que la très nette victoire remportée dans ce bureau par la liste de gauche (74,7 % des suffrages exprimés) contre la liste d'Ornano n'est pas sans relation avec l'important chassé-croisé des abstentions d'un tour à l'autre. La gauche aurait ainsi bénéficié au second tour de la mobilisation d'une partie de l'électorat.

3. Enfin, l'étude du renouvellement de l'abstention confirme ce qui a été dit précédemment du report des voix écologistes. Prenons l'exemple du bureau du 5<sup>e</sup> arrondissement, où la liste écologiste a remporté son plus grand succès : 13,8 % des suffrages exprimés. On constate bien l'absence de relation entre la forte poussée écologiste dans ce bureau et l'évolution de l'abstention entre les deux tours : le nombre des abstentionnistes intermittents est quasi identique au premier tour (89, soit 6,5 % de l'électorat) et au deuxième (90, soit 6,6 % de l'électorat).

## LES FACTEURS DE L'ABSTENTION

### L'âge

L'âge des électeurs est l'un des facteurs le plus fréquemment mis en avant dans l'explication de l'abstentionnisme électoral. La quasi-totalité des travaux consultés montre que « la courbe des taux d'abstention par tranche d'âge se présente habituellement sous la forme d'un V ou d'un U, avec un maximum dans les premières années de l'âge électoral, une baisse régulière jusqu'aux environs de la soixantaine, enfin une brusque reprise chez les vieillards »<sup>12</sup>. Examiner le jeu de cette variable nous semble d'autant plus intéressant que pour la première fois, en mars 1977, les jeunes de 18 à 20 ans pouvaient participer au scrutin. Or, l'étude de nos données fait ressortir des conclusions parfois différentes de celles formulées dans les travaux antérieurs<sup>13</sup>.

Tout d'abord, la courbe que nous avons établie ressemble plus à une sinusoïde qu'à un U (cf. graphique 1), en raison essentiellement des phénomènes observés dans les plus jeunes tranches d'âge. Au premier comme au second tour des élections municipales, les jeunes ayant entre 18 et 20 ans sont, en effet, les moins nombreux à s'abstenir (cf. tableau 7). L'abstention augmente ensuite avec l'âge pour connaître son ampleur maximum entre 24 et 34 ans. On retrouve alors la courbe en U décrite dans les recherches antérieures, puisque, à partir de 35 ans, l'abstention décroît pour s'élever à nouveau chez les personnes âgées.

Mais il faut insister sur le fait que cette abstention ne remonte qu'à partir de 77 ans alors que, lors de consultations plus anciennes, elle croissait dès 70 ans<sup>14</sup>. C'est-à-dire que la participation électorale semble rester extrêmement importante dans les tranches d'âge désignées jusque-là comme particulièrement abstentionnistes, nos données faisant appa-

12. Ranger (Jean), « Les comportements politiques », in *La Politique*, *op. cit.*, p. 78.

13. Compte tenu des effectifs importants dont nous disposons, nous avons pu travailler sur des tranches d'âge assez fines. Nous avons tout d'abord isolé, d'une part, les 18-20 ans qui constituent la nouvelle tranche d'âge appelée à voter depuis la loi du 5 juillet 1974, d'autre part, les 21-23 ans qui votaient également pour la première fois lors des élections municipales de 1977. Pour le reste de la population nous avons effectué des coupures tous les cinq ans, regroupant seulement les 77 ans et plus.

14. Paul Feuilloley montre que, sur quatre consultations ayant eu lieu entre 1962 et 1964, l'abstention croît à partir de 70 ans, le groupe de 60 à 69 ans étant « le plus assidu aux urnes » (« Pour une étude méthodique des abstentions », *art. cit.*, p. 6).

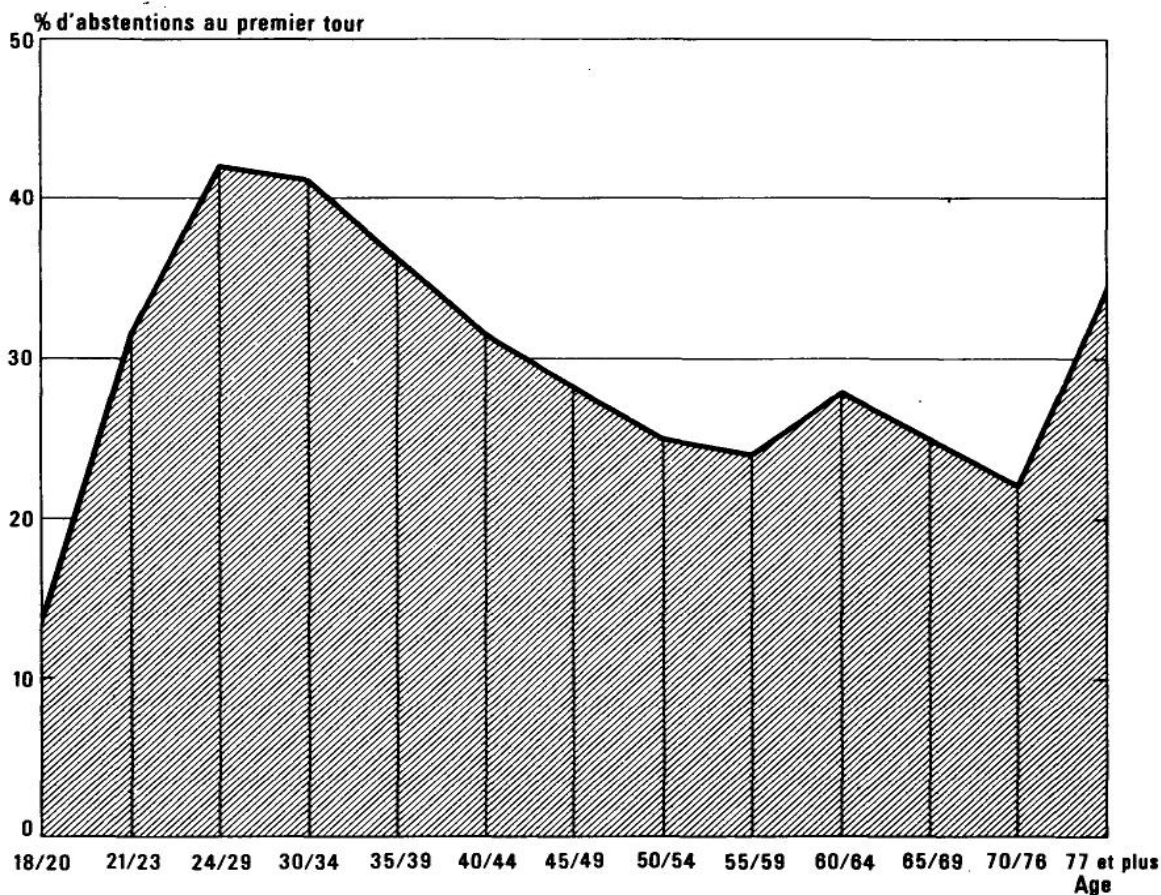
**Tableau 7. Participation électorale par tranches d'âge**

<i>% abstention</i>	<i>Age</i>	<i>18-20 ans</i>	<i>21-23 ans</i>	<i>24-29 ans</i>	<i>30-34 ans</i>	<i>35-39 ans</i>	<i>40-44 ans</i>	<i>45-49 ans</i>	<i>50-54 ans</i>	<i>55-59 ans</i>	<i>60-64 ans</i>	<i>65-69 ans</i>	<i>70-76 ans</i>	<i>77 ans et plus</i>
Abstentionnistes 1 <sup>er</sup> tour (sur échantillon 8 bureaux) *		14 (198)	32 (434)	42 (1 199)	41 (982)	36 (773)	31 (790)	28 (889)	25 (977)	24 (898)	29 (724)	24 (857)	22 (1024)	35 (1 041)
Abstentionnistes 2 <sup>e</sup> tour (sur échantillon 7 bureaux) ..		20 (179)	39 (393)	43 (1 109)	41 (900)	31 (673)	30 (722)	28 (787)	23 (872)	25 (795)	28 (638)	23 (737)	23 (869)	32 (823)
Abstentionnistes constants ...		7	24	32	32	24	23	19	16	16	21	17	17	28
Abstentionnistes intermit. (1)**		7 } 20	9 } 24	9 } 20	9 } 18	9 } 16	7 } 14	7 } 16	8 } 15	8 } 16	9 } 17	8 } 14	5 } 12	7 } 10
Abstentionnistes intermit. (2).		13 } 20	15 } 24	11 } 20	9 } 18	7 } 16	7 } 14	9 } 16	7 } 15	8 } 16	8 } 17	6 } 14	7 } 12	3 } 10
Votants constants .....		72 (179)	52 (393)	47 (1 109)	50 (900)	59 (673)	63 (722)	65 (787)	69 (872)	68 (795)	63 (638)	69 (737)	71 (869)	61 (823)

\* Les résultats de l'abstention au 1<sup>er</sup> tour concernent les 8 bureaux de l'échantillon. Les résultats du 2<sup>e</sup> tour ainsi que ceux concernant le renouvellement de l'abstention (distinction entre abstention constante et abstention intermittente) proviennent des 7 bureaux où il y a eu un 2<sup>e</sup> tour (c'est-à-dire des bureaux examinés au premier tour moins celui du 7<sup>e</sup> arrondissement). Pour cette raison, les effectifs ne sont pas les mêmes dans la première et dans les autres lignes du tableau. Précisons, pour la lecture, que les bases des pourcentages figurent entre parenthèses au-dessous des pourcentages.

\*\* Sont considérés comme abstentionnistes intermittents de type (1) ceux qui, s'étant abstenus au 1<sup>er</sup> tour, ont voté au second et comme abstentionnistes intermittents de type (2) ceux qui se sont abstenus au 2<sup>e</sup> tour après avoir voté au premier.

Graphique 1. Distribution des abstentions au premier tour par tranche d'âge



raître comme un recul du seuil à partir duquel l'abstention connaît une hausse importante.

L'observation de l'abstention constante (cf. partie inférieure du tableau 7) amène à souligner un jeu identique de la variable âge puisque l'abstention aux deux tours, très faible chez les 18-20 ans<sup>15</sup>, croît jusqu'à 34 ans, diminue ensuite régulièrement pour remonter à partir de 77 ans seulement. Il importe en conséquence de nuancer la règle énoncée par Alain Lancelot selon lequel « la constance croît avec

15. Soulignons que dans les bureaux des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, aucun des 18-20 ans ne s'est abstenu aux deux tours.



l'âge »<sup>16</sup>. Nos données valident en revanche l'assertion du même auteur selon laquelle l'instabilité ou l'intermittence de l'abstention diminue avec l'âge. Lors de ces élections municipales, l'abstention intermittente est en effet la plus élevée entre 18 et 29 ans pour décroître ensuite régulièrement avec l'âge des électeurs. Elle est, chez les moins de 30 ans, deux fois plus fréquente que chez les 70 ans et plus.

Des phénomènes nouveaux — et que nous observons dans chacun des bureaux de vote<sup>17</sup> — doivent donc être expliqués et tout particulièrement la forte participation des 18-20 ans, d'une part, des 70-76 ans, d'autre part.

Ce comportement des 18-20 ans s'explique très largement, nous semble-t-il, par la date de leur inscription sur les listes électorales. Les registres ayant été ouverts pour cette tranche d'âge, le 1<sup>er</sup> septembre 1974 au plus tôt, il s'agit de jeunes qui sont allés s'inscrire dans les deux ans et demi précédant la consultation étudiée pour les plus âgés (ceux qui ont 20 ans en 1977), quelques mois (ou quelques semaines) avant l'élection pour les plus jeunes (ceux qui ont 18 ans en 1977). Il aurait donc été surprenant que, ayant fait l'effort de s'inscrire, les 18-20 ans s'abstiennent de profiter des possibilités ouvertes par leur démarche. Nos données montrent d'ailleurs que les derniers inscrits sur les listes électorales sont beaucoup plus nombreux que les autres à se rendre aux urnes<sup>18</sup>.

Ce résultat doit, en outre, être rapporté au fait que, chez les jeunes, la proportion d'inscrits est beaucoup plus faible que dans les autres tranches d'âge. Si l'on compare, à l'aide des données fournies par l'INSEE, la population parisienne globale à la population des inscrits,

16. Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 244. Rappelons qu'à l'époque de l'enquête effectuée par Alain Lancelot, les jeunes gens de moins de 21 ans n'avaient pas le droit de vote. A Issy-les-Moulineaux, les électeurs des différentes tranches d'âge se répartissaient de la manière suivante :

%	20-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
Votants constants .....	53	72	70	75
Abstentionnistes intermittents..	37	22	25	17
Abstentionnistes constants .....	10	6	5	8
Total et effectifs .....	100 (284)	100 (269)	100 (241)	100 (154)

17. Une légère exception à cette règle : dans le bureau du 16<sup>e</sup> arrondissement, on n'enregistre aucune baisse de la constance du vote chez les électeurs âgés de 77 ans et plus.

18. 60 % seulement des anciens inscrits sont des votants constants contre 75 % des nouveaux inscrits. 24 % des premiers sont des abstentionnistes constants contre 7 % seulement des seconds.

on constate, en effet, que 36 % seulement des 19 ans recensés à Paris sont inscrits sur les registres parisiens, contre 41,8 % des 20-24 ans et 86,8 % enfin des 25 ans et plus<sup>19</sup>. C'est dire que l'étude de la participation électorale des jeunes devrait tenir compte plus des taux d'inscription sur les listes que des votes proprement dits.

Si cette forte participation peut être expliquée pour l'essentiel par la date récente de l'inscription, elle peut aussi ne pas être sans relation avec le fait que, en mars 1977, il existe des structures d'accueil privilégiées, susceptibles d'attirer de très jeunes électeurs. Ce sont tout d'abord les listes écologistes, mais aussi les listes gauchistes dont la présence a pu entraîner des effets divers. De jeunes électeurs ont pu, au premier tour, voter en leur faveur et, ces listes ne figurant plus dans la compétition du deuxième tour, ne pas se rendre aux urnes une seconde fois. Lorsqu'on sait que les deux tiers des abstentionnistes intermittents sont, chez les 18-20 ans, des abstentionnistes du deuxième tour<sup>20</sup>, on peut être tenté d'établir pour cette tranche d'âge un rapport étroit entre l'abstention mobile et le vote écologiste (ou gauchiste) du premier tour. Mais des jeunes électeurs, attirés aux urnes au premier tour par la présence de telles listes ont pu également au second tour reporter leurs suffrages sur les listes pour lesquelles il leur aurait été difficile, politiquement, de voter dès le premier tour. Ne pourrait-on alors, paraphrasant Jean-Luc Parodi<sup>21</sup>, s'interroger sur le vote écologiste (et sur le vote gauchiste) comme étape intermédiaire pour les plus jeunes entre l'abstention et le vote en faveur d'une formation plus traditionnelle ?

Il convient, enfin, de rendre compte de la forte participation des personnes âgées de 70 à 76 ans : on pourrait y voir un processus lié à

19. Sur la comparaison entre population globale et population des inscrits, cf. l'article de Mariette Sineau, pp. 55-72. Précisons ici que nous pouvons seulement constater la non-inscription sur les listes parisiennes ; des personnes recensées à Paris peuvent être inscrites ailleurs et les jeunes, tout particulièrement, peuvent être inscrits au domicile de leurs parents, en banlieue ou en province. Les chiffres présentés ici correspondent à une évaluation qui reste approximative. Sur l'estimation du taux d'inscription des 18 ans, cf. l'article de Marie-France Toinet, pp. 102-117.

20. 7 % des 18-20 ans se sont abstenus au premier tour et ont voté au second, 13 % se sont abstenus au deuxième tour après avoir voté au premier.

21. Jean-Luc Parodi écrit en effet : « A l'examen des reports de voix, apparemment favorables à la gauche, on peut se demander si dans un premier temps le vote écologique n'a pas agrégé à un électorat d'ultra-gauche assez politisé un fort contingent de tout jeunes électeurs dont une partie aurait dans d'autres circonstances voté pour la majorité et si, dans un deuxième temps, le dynamisme de la campagne écologique et la logique de son discours ne les ont pas conduits à voter pour l'Union de la gauche. L'écologie comme étape intermédiaire dans la conversion à gauche de jeunes électeurs potentiels de la majorité, voilà un beau thème de recherche pour les spécialistes de la socialisation politique ». In « Après les élections municipales : la fin de la transition ? », *Revue politique et parlementaire*, n° 867, p. 10.

celui de l'allongement de la vie, la longévité politique étant accrue d'autant. Mais il importe aussi de ne pas négliger les effets possibles de la situation socio-économique spécifique des Parisiens qui pourrait être, en termes de revenus et de niveau culturel par exemple, plus favorable, à âge égal, qu'elle ne l'était dans les années 50 ou 60 qui nous servent de référence<sup>22</sup>, et plus favorable en outre à ce qu'elle peut être dans l'ensemble de la France. Or, on sait que la participation politique croît avec le niveau de revenus comme avec le niveau d'études. Mais nous ne pouvons contrôler ici ces variables, ni mettre en relation le comportement électoral avec la profession des sujets qui ne figure plus sur les registres parisiens. Nous pouvons simplement faire l'hypothèse que les Parisiens s'acheminant vers le « quatrième » âge seraient dans une situation qui les prédisposerait à participer plus longtemps à la vie électorale.

### **Le sexe et la situation de famille**

L'ensemble des travaux concernant l'abstentionnisme électoral fait apparaître que les femmes ont toujours plus tendance que les hommes à s'abstenir, quelles que soient les consultations et quelles que soient les localités, l'écart étant toutefois plus grand en milieu rural qu'en milieu urbain<sup>23</sup>. Or, à Paris, ce sont, en mars 1977, 30 % des hommes et 31 % des femmes qui s'abstiennent au premier tour ; au deuxième tour, les résultats sont exactement les mêmes : 30 % des électeurs inscrits et 31 % des électrices ne se rendent pas aux urnes. Pour chacun des bureaux étudiés, on n'enregistre pratiquement aucune différence entre la participation des Parisiens et celle des Parisiennes : dans le bureau du 5<sup>e</sup> et dans celui du 7<sup>e</sup>, les femmes sont même un peu plus nombreuses à se rendre aux urnes au premier tour.

On n'observe pas non plus de relation directe entre le sexe des électeurs et les deux formes d'abstention examinées. Le tableau 8 montre bien que l'on trouve parmi les hommes et parmi les femmes la même

22. Sur les changements intervenus, dans la période récente, dans la composition socio-professionnelle de la population parisienne, cf. l'article de Mariette Sineau.

23. Aux élections de juin 1951, dans quatre villes étudiées par Mattéi Dogan et Jacques Narbonne, on enregistre un écart de 9,6 points, in Dogan (Mattéi), Narbonne (Jacques), art. cit., pp. 7-26. En 1958, à Grenoble, on note, au second tour des élections législatives, un écart de 8 points, in Marie (Christiane), *Grenoble, 1871-1965*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1966, 229 p., p. 181. Alain Lancelot montre, pour sa part, qu'aux élections municipales des 14 et 21 mars 1965 à Issy-les-Moulineaux, dans le 17<sup>e</sup> bureau, 24 % des hommes et 32 % des femmes se sont abstenus au deuxième tour. Cf. Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 271.

proportion d'abstentionnistes intermittents, ainsi que la même proportion d'abstentionnistes constants.

**Tableau 8. Proportion de chaque catégorie d'électeurs par sexe**

Catégorie d'électeurs	Sexe	
	Hommes	Femmes
Abstentionnistes constants . . . .	22	23
Abstent. intermittents } 1 . . . . .	8 } 16	8 } 16
} 2 . . . . .	8	8
Votants constants . . . . .	62	61
	(3 988)	(5 453)

Ces résultats, si différents de ceux qui ont été établis par les recherches antérieures, pourraient provenir d'une évolution des attitudes dans le temps. Nous avons fait état dans une autre recherche du fait que, au cours des dernières années, on constatait un rapprochement incontestable des attitudes politiques des hommes et des femmes<sup>24</sup>. Les résultats observés à l'occasion des élections municipales de 1977 constitueraient donc une autre expression de ce rapprochement lié peut-être à la plus grande scolarisation des femmes. Un autre élément d'explication réside dans le taux d'activité professionnelle assez élevé des Parisiennes : à Paris, la proportion de femmes dans la population active est de 49,3 %, alors que pour la France entière elle n'est que de 37,3 %<sup>25</sup>. En d'autres termes, l'intégration politique des Parisiennes s'expliquerait par leur intégration à la vie économique.

Mais cette similitude dans les comportements des deux sexes masque, en fait, l'existence d'écart importants entre diverses catégories de la population féminine. Lorsqu'on prend en compte la situation de famille des femmes, on voit se dessiner un réel clivage entre les femmes seules (célibataires ou veuves) fortement abstentionnistes et les femmes mariées, qui sont nombreuses à participer, légèrement plus nombreuses même que les hommes<sup>26</sup>. A partir du tableau 9, qui donne la propor-

24. Cf. Mossuz-Lavau (Janine), Sineau (Mariette), « Sexe, milieu social et attitudes politiques ». A paraître in *International Journal of Politics*. Le dépouillement des sondages effectués entre 1950 et 1976 montre que des différences de 15 ou 10 points enregistrées antérieurement dans les réponses des hommes et des femmes à des questions politiques n'étaient plus que de 5 points en 1976.

25. En calculant les pourcentages d'actives parmi les femmes, on peut préciser qu'à Paris 45,2 % des femmes sont actives contre 30,2 % seulement pour la France entière. Cf. recensement INSEE 1975.

26. Les taux d'abstention au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> tours de scrutin selon le sexe et la situation de famille sont les suivants :

tion de chaque catégorie d'électeurs par situation de famille et sexe, le classement suivant peut être établi, dans l'ordre croissant d'abstentionnisme constant : femmes mariées (20 %), hommes (22 %), femmes célibataires (27 %), veuves (29 %). Les femmes mariées constituent ainsi le groupe le plus « participationniste » : il compte le plus de votants constants et le moins d'abstentionnistes constants. Ce résultat exige, bien sûr, que soit rappelée l'hétérogénéité du groupe des hommes dans notre échantillon : il est probable, comme nous le suggérons plus loin, que la propension à voter est également plus fréquente chez les hommes mariés que chez les hommes célibataires ou veufs.

Tableau 9. Proportion de chaque catégorie d'électeurs par sexe et situation de famille

%	Sexe et situation de famille			
	Femmes mariées	Hommes	Femmes célibataires	Veuves
Abstentionnistes constants .....	20	22	27	29
Abstentionnistes intermittents } 1	8	8	8	5
} 2	7	8	9	7
Votants constants .....	64	63	55	59
	(3 268)	(3 988)	(1 915)	(270)

Cette réserve faite, on doit souligner que le comportement des femmes mariées se différencie nettement de celui des femmes célibataires et veuves que touche à peu près dans les mêmes proportions l'abstentionnisme chronique<sup>27</sup>.

En revanche, on doit remarquer que les veuves ont une plus faible propension à l'abstentionnisme intermittent que les trois autres groupes. Cela tendrait à signifier que l'abstentionnisme constant et l'abstentionnisme intermittent ne concernent pas les mêmes catégories de femmes : le premier touche essentiellement les femmes seules, qu'elles soient célibataires ou veuves. Le second touche les femmes mariées de même que les hommes et les femmes célibataires, mais non les veuves.

Abstentions en %	Situation de famille			
	Femmes mariées	Hommes	Femmes célibataires	Veuves
1 <sup>er</sup> tour .....	28	30	36	34
2 <sup>e</sup> tour .....	28	30	36	36

27. Nous constaterons plus loin que cette différence de comportement n'est pas à imputer à l'âge : à âge constant, la relation demeure vérifiée à une exception près, chez les très vieilles femmes.

En d'autres termes, le profil conjugal des votants et des abstentionnistes intermittents ne se recoupe que partiellement, les seconds comptant, à la différence des premiers, une fraction non négligeable de femmes célibataires. Cela pourrait signifier que les abstentions mobiles aux élections municipales parisiennes n'ont pas toutes été conjoncturelles ou politiques, et qu'elles comportent, au contraire, des abstentions d'isolement.

Participation massive des femmes mariées, abstentionnisme chronique des femmes célibataires et veuves : la ventilation par bureau de vote fait apparaître la permanence de ces résultats. Ils recourent pour partie les résultats mis en évidence dans des enquêtes antérieures<sup>28</sup>. Toutefois, il n'avait jamais été établi empiriquement que la participation électorale des femmes mariées pouvait égaler voire dépasser légèrement celle des hommes.

En revanche, ce qu'on observe à partir de nos données parisiennes apparaît en contradiction avec les travaux effectués à Lyon par Madeleine Grawitz sur les référendums et les élections législatives de 1962<sup>29</sup>. L'enquête de Lyon montre, en effet, que si la proportion d'abstentionnistes constants est moindre chez les femmes mariées que chez les femmes seules, en revanche, la proportion de votants constants est plus importante chez les secondes que chez les premières. Madeleine Grawitz, qui n'a pas pu isoler, dans le groupe des femmes seules, les femmes célibataires des veuves, explique ce résultat surprenant par l'hétérogénéité de cette catégorie, qui rassemble des femmes ayant une activité professionnelle (votant dans les mêmes proportions que les hommes) et des femmes isolées, inactives (s'abstenant davantage que les femmes mariées). L'hypothèse sous-jacente est que l'activité professionnelle serait plus que le mariage un facteur d'intégration. Sans qu'on puisse expliquer la divergence entre les résultats observés à Lyon et les nôtres autrement que par la spécificité des échantillons, nous soulignons pour notre part que l'état conjugal incite fortement les femmes à la participation.

28. Cf. Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 177. D'après le pointage effectué par Alain Lancelot dans un bureau de vote d'Issy-les-Moulineaux, après les élections municipales de mars 1965, les abstentionnistes se distribuaient ainsi, suivant la situation conjugale :

<i>Abstentions</i>	<i>Situation de famille</i>	<i>Femmes mariées</i>	<i>Veuves</i>	<i>Célibataires</i>	<i>Hommes</i>
1 <sup>er</sup> tour.....		27,3	36,5	36,9	22,3
2 <sup>e</sup> tour.....		28,6	45,6	41,1	24,0

Cf. aussi Feuilloley (Paul), *art. cit.*, p. 7.

29. Grawitz (Madeleine), *art. cit.*, p. 966.

Alain Lancelot explique, quant à lui, la forte participation des femmes mariées par l'influence du mari : en comparant le comportement des maris à celui de leur épouse, il montre que, « s'il est assez fréquent que le mari vote seul dans un ménage, la situation inverse est exceptionnelle »<sup>30</sup>. Dans un bureau du 17<sup>e</sup> arrondissement, où nous avons repéré sur les listes d'émargement 147 couples, nous avons comparé le comportement du mari et de la femme aux deux tours de scrutin. Or nous parvenons à des conclusions différentes. On trouve certes une très forte identité de comportement entre mari et femme, puisque sur l'ensemble des 147 couples, on en compte 120 (répartis sur la diagonale du tableau 10) où mari et femme participent ou s'abstiennent de façon identique (soit 82 % des couples). On constate, en outre, que cette identité de comportement entre mari et femme va dans le sens d'une forte participation, puisque 82 maris sont, comme leur épouse, des votants constants. En revanche, cet exemple, — qui fait ici figure d'anecdote compte tenu de la faiblesse des effectifs considérés —, tendrait à infirmer les assertions concernant le conformisme conjugal des femmes mariées. En effet sur les 27 cas (18 % des couples) où les deux membres du couple ont un comportement divergent, on observe 14 cas (cf. chiffres entourés du tableau 10), où la femme se rend seule aux urnes au moins à un tour de scrutin. En d'autres termes, si conformisme conjugal il y a, il semble également réparti entre les deux membres du couple. D'autre part, cette petite étude tend à suggérer que le rôle d'intégration politique du mariage jouerait pour les deux sexes, dans la mesure où il inciterait également les hommes (et pas seulement les femmes) à la participation ; en effet, la proportion d'abstentionnistes constants chez les hommes mariés de notre échantillon de couples (18 %) <sup>31</sup> est inférieure à celle observée précédemment chez l'ensemble des hommes de notre échantillon parisien (22 %). Ceci semble indiquer que, si l'on pouvait analyser la participation masculine en distinguant entre les hommes mariés et les autres, on trouverait peut-être entre les deux groupes un écart proche de celui séparant les femmes mariées des

30. Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 177.

31. Chez les 147 hommes et femmes de notre échantillon de couple, la proportion de chaque catégorie d'électeurs est la suivante :

	Hommes	Femmes
Abstentionnistes constants.....	18 % (26)	17 % (25)
Abstentionnistes intermittents.....	20 % (30)	20 % (29)
Votants constants.....	62 % (91)	63 % (93)

Précisons que le taux d'abstention du bureau du 17<sup>e</sup> arrondissement où nous avons repéré les couples n'est pas exceptionnellement faible : il est de 31 % au 1<sup>er</sup> tour et de 32,5 % au 2<sup>e</sup> tour.

femmes seules. Les résultats d'une enquête effectuée en 1972 à Boulogne-Billancourt confortent cette hypothèse : si les femmes mariées (40 %) sont moins nombreuses que les femmes célibataires (68 %) à dire que, depuis qu'elles ont le droit de vote, elles n'ont que très rarement voté (ou jamais), les hommes mariés (30 %) ont aussi nettement moins tendance que les hommes célibataires (49 %) à faire état d'un tel comportement<sup>32</sup>. L'hétérogénéité du groupe masculin dans notre échantillon des sept bureaux parisiens explique peut-être aussi pourquoi les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes mariées à se comporter en abstentionnistes constants.

**Tableau 10. Participation électorale comparée des hommes et des femmes des 147 couples**

<i>Comportement des maris</i>	<i>Votants constants</i>	<i>Abstentionnistes constants</i>	<i>Abstentionnistes 1<sup>er</sup> tour seul<sup>t</sup></i>	<i>Abstentionnistes 2<sup>e</sup> tour seul<sup>t</sup></i>
<i>Comportement des épouses</i>				
Votants constants	82	④	②	⑤
Abstentionnistes constants.....		19		
Abstentionnistes 1 <sup>er</sup> tour seul <sup>t</sup> ...		①		
Abstentionnistes 2 <sup>e</sup> tour seulement	3	②	⑩	⑩

Les résultats liés au sexe et à la situation de famille des électeurs valent-ils quel que soit l'âge de ces derniers ? L'étude de nos données nous amène à formuler des conclusions différentes selon qu'on examine l'abstention constante ou l'abstention intermittente<sup>33</sup>. On observe tout d'abord que, jusqu'à 76 ans, l'abstention constante est autant le fait des hommes que celui des femmes, y compris dans les tranches d'âge les plus jeunes. Mais il faut rappeler que, chez les moins de 20 ans, les femmes ont été moins nombreuses à s'inscrire que les hommes et que, là encore, pour comparer la participation politique respective des deux

32. Il s'agit d'une enquête effectuée par la SOFRES pour la Fondation nationale des sciences politiques auprès de jeunes âgés de 16 à 34 ans. La question a été posée à ceux qui étaient à cette date en âge de voter, c'est-à-dire les 21-34 ans. Elle était formulée ainsi : « Depuis que vous avez le droit de vote, est-ce que vous avez voté : 1. à tous les scrutins, 2. à presque tous les scrutins, 3. à peu près une fois sur deux, 4. très rarement, 5. jamais ». Nous avons regroupé les réponses 4 et 5.

33. Pour alléger le texte, nous ne présenterons pas ici les résultats de l'abstention au premier tour, puis au deuxième tour successivement.



**Tableau 11. Proportions de chaque catégorie d'électeurs par sexe et âge**

Catégorie d'électeurs	%	18-20		21-23		24-29		30-34		35-39		40-44	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Abstentionnistes constants ..	6	8	22	25	32	33	31	32	22	26	25	21	
Abstentionnistes 1.....	11	4	11	6	9	9	9	9	9	9	6	8	
intermittents 2.....	10	17	16	14	11	11	8	10	7	8	7	6	
Ensemble (1 + 2).....	21	21	27	20	20	20	17	19	16	17	13	14	
Votants constants.....	73	70	51	54	48	47	51	49	62	57	62	64	
	(94)	(93)	(185)	(204)	(560)	(544)	(416)	(479)	(310)	(359)	(330)	(385)	

Catégorie d'électeurs	%	45-49		50-54		55-59		60-64		65-69		70-76		77 ans et +	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Abstentionnistes constants ..	19	19	16	16	19	18	23	19	17	16	15	18	18	32	
Abstentionnistes 1.....	6	9	9	7	6	9	6	10	5	11	5	6	8	6	
intermittents 2.....	6	11	6	7	8	9	6	8	6	6	7	7	4	3	
Ensemble (1 + 2).....	12	20	15	14	14	18	12	18	11	17	12	13	12	9	
Votants constants.....	69	61	68	70	71	65	65	62	71	67	73	70	69	58	
	(345)	(438)	(364)	(501)	(333)	(457)	(252)	(383)	(286)	(444)	(289)	(575)	(224)	(601)	

sexes dans cette classe d'âge, la participation électorale ne constitue peut-être pas le meilleur indicateur<sup>34</sup>. A partir de 77 ans, le comportement des hommes et des femmes devient très différent (cf. tableau 11). Les femmes sont alors beaucoup plus nombreuses que les hommes à s'être abstenues aux deux tours. Autrement dit, l'élévation de l'abstention constante observée chez les plus âgés est exclusivement le fait des femmes, le passage à la grande vieillesse ne diminuant pas la participation électorale des hommes. Ces résultats confirment les conclusions tirées antérieurement par les spécialistes de l'abstention qui constatent chez les électeurs âgés une augmentation plus importante de l'abstentionnisme féminin que de l'abstentionnisme masculin<sup>35</sup>, mais ils font apparaître également un élément nouveau : alors que l'accroissement de l'abstention constante était observé chez les femmes dès 60 ans<sup>36</sup>, le phénomène n'apparaît — à Paris en 1977 — qu'à partir de 77 ans. Comment expliquer que les femmes très âgées soient les seules à adopter un comportement différent du comportement masculin ? Diverses raisons peuvent être avancées, qui ne doivent cependant pas masquer le fait que, sur l'ensemble des listes électorales des 20 arrondissements, figure un certain nombre de femmes de 75 ans et plus qui ne sont pas recensées à Paris<sup>37</sup>. La présence de ces faux-inscrits pourrait expliquer, pour une part, l'ampleur du phénomène observé ; elle n'en rend cependant pas entièrement compte et d'autres éléments entrent certainement en jeu. On peut alléguer, tout d'abord, la pratique du vote : les femmes qui ont aujourd'hui 77 ans ou plus appartiennent à une génération qui a commencé à voter au plus tôt à l'âge de 45 ans. Cela peut expliquer le désintérêt de certaines d'entre elles pour les élections et pour la politique en général. Toutefois, ce facteur n'est peut-être pas le plus important et ce comportement abstentionniste devrait être également mis en relation avec une variable dont nous ne disposons pas dans nos données : l'exercice par les sujets d'une activité socio-économique. La faible intégration politique des femmes âgées s'explique peut-être d'abord par leur absence de passé professionnel. Rappe-

34. Cf. l'article de Mariette Sineau : il apparaît que 23,9 % des hommes de 18-19 ans recensés à Paris, se sont inscrits sur les listes électorales contre 20,1 % des femmes du même âge. D'autre part, si l'on compare la composition de notre échantillon (8 bureaux) par sexe et par âge, on compte chez les 18-20 ans, 52 % d'hommes et 48 % de femmes, alors que l'ensemble de l'échantillon comprend 40,2 % d'hommes et 59,1 % de femmes).

35. Cf. Dogan (Mattéi), Narbonne (Jacques), art. cit., p. 9 ; Lancelot (Alain), *op. cit.*, pp. 178-184.

36. Paul Feuilloley montre que, entre 60 et 69 ans, ce sont 26,8 % des hommes et 42,6 % des femmes qui s'abstiennent aux élections cantonales de 1964. Feuilloley (Paul) art. cit., p. 7.

37. Cf. l'article de Mariette Sineau.

lons en particulier que le taux d'activité des femmes mariées s'est considérablement élevé dans la période récente<sup>38</sup>. Il est donc probable que la majorité des femmes de cette génération ont vécu une vie de femme au foyer. Le manque d'insertion économique, ajouté à l'âge, créerait des conditions d'isolement propres à la non-participation politique.

Si l'on considère l'abstention intermittente, des différences apparaissent, en revanche, non plus entre les hommes et les femmes âgés, mais entre les hommes et les femmes les plus jeunes. Entre 18 et 20 ans, ces dernières sont en effet beaucoup plus souvent des abstentionnistes du deuxième tour que des abstentionnistes du premier tour, alors que les hommes s'abstiennent dans les mêmes proportions au scrutin du 13 mars et au scrutin du 20 mars. C'est-à-dire que la forte abstention intermittente du deuxième tour, enregistrée dans cette tranche d'âge est essentiellement le fait des femmes. Ce résultat pourrait permettre de préciser l'hypothèse que nous faisons — en observant cette forte abstention intermittente du deuxième tour — sur les relations existant entre le vote au premier tour en faveur des listes écologistes ou gauchistes, et le comportement au deuxième tour. Les chiffres suggèrent, en effet, que, dans le jeune électorat écologiste (ou gauchiste) du premier tour, ce sont plutôt les femmes qui se sont abstenues au second tour et les hommes qui ont, au contraire, reporté leurs suffrages sur des listes plus représentatives des partis politiques traditionnels. L'hypothèse paraît confortée lorsqu'on sait — par les sondages d'opinion — que les femmes ont beaucoup plus tendance, même lorsqu'elles se disent de gauche, à adopter une attitude d'hostilité à l'égard des partis politiques<sup>39</sup>.

La ventilation par la situation de famille (cf. tableau 12) permet de retrouver sur la plus grosse part de la population — c'est-à-dire les électeurs âgés de 24 à 76 ans — la configuration générale selon laquelle les femmes mariées sont moins nombreuses que les femmes seules (célibataires et veuves) et moins nombreuses parfois que les hommes à s'être abstenues aux deux tours<sup>40</sup>. Dans les tranches d'âge extrêmes — chez les plus jeunes et chez les plus âgés — on observe en revanche des

38. Cf. *Etudes et conjoncture*, décembre 1964, n° 12 ; cf. également *Notes du Ministère du travail*, n° 25, 7-13 octobre 1974.

39. Le sondage déjà cité effectué en 1972 auprès des 16-34 ans de Boulogne-Billancourt, montre que, sur une échelle d'hostilité aux partis politiques, ce sont 39 % des hommes et 52 % des femmes qui obtiennent une note forte. Dans la tranche 16/23 ans, les résultats sont identiques (39 % des hommes et 51 % des femmes déclarent leur hostilité envers les partis politiques).

40. Précisons que, pour des raisons d'effectifs dans certaines catégories, cette ventilation a nécessité le regroupement de notre population en 7 tranches d'âge au lieu des 13 précédemment distinguées.

Tableau 12. Proportion de chaque catégorie d'électeurs par sexe-situation de famille et par âge

Catégorie d'électeurs	Sexe-situation de famille				
	Femmes mariées	Hommes	Femmes célibat.	Veuves	
18-23 ans ..	Abstentionnistes constants.....	26	16	20	
	Abstentionnistes intermittents..	21	25	20	
	Votants constants .....	54	58	60	
		(39)	(279)	(246)	(2)
24-34 ans ..	Abstentionnistes constants.....	27	31	36	
	Abstentionnistes intermittents..	19	19	19	
	Votants constants .....	54	50	44	
		(527)	(1 044)	(581)	(8)
35-44 ans ..	Abstentionnistes constants.....	18	23	29	
	Abstentionnistes intermittents..	15	14	19	
	Votants constants .....	67	63	51	
		(500)	(639)	(242)	(5)
45-54 ans ..	Abstentionnistes constants.....	16	17	21	23
	Abstentionnistes intermittents..	16	15	15	14
	Votants constants .....	68	68	64	64
		(670)	(708)	(266)	(22)
55-64 ans ...	Abstentionnistes constants.....	19	18	20	12
	Abstentionnistes intermittents..	17	13	19	21
	Votants constants .....	64	69	61	67
		(519)	(514)	(179)	(33)
65-76 ans ..	Abstentionnistes constants.....	15	16	20	20
	Abstentionnistes intermittents..	15	12	14	12
	Votants constants .....	70	72	66	68
		(668)	(577)	(264)	(85)
77 ans et +	Abstentionnistes constants.....	31	18	32	38
	Abstentionnistes intermittents..	9	12	11	7
	Votants constants .....	60	70	57	54
		(346)	(225)	(137)	(115)

résultats assez différents. Entre 18 et 23 ans, les femmes mariées sont en effet les plus nombreuses à se comporter en abstentionnistes constantes. Toutefois, comme on ne compte que 39 femmes mariées dans cette tranche d'âge, il convient d'être prudent pour estimer la portée de ce résultat. A partir de 77 ans, les femmes mariées sont également beaucoup plus nombreuses (31 %) que les hommes (18 %) à s'être abstenues aux deux tours et elles se comportent en abstentionnistes constantes dans les mêmes proportions que les célibataires (82 %). Ainsi, chez les femmes très âgées, le mariage cesserait d'avoir les « vertus » d'intégration politique qu'il a chez les plus jeunes. Ce résultat renvoie

à l'hypothèse faite plus haut sur la faible insertion économique et sociale de cette génération de femmes.

Soulignons enfin que, dans cette tranche d'âge, ce sont les veuves qui sont le plus touchées par l'abstentionnisme chronique (38 %) alors que, entre 55 et 64 ans, elles conserveraient un comportement de femmes mariées, en ne s'abstenant pas plus au deux tours que ces dernières. Puis, à partir de 77 ans, tout se passerait comme si les effets de l'isolement accentuaient encore ceux de l'âge, dans une catégorie qui forme, dans cette tranche d'âge, un cinquième de la population féminine.

La prise en compte de l'abstention intermittente montre que, dans chacune des tranches d'âge, celle-ci touche à peu près de la même manière les hommes et les trois catégories de femmes ; mais elle permet surtout de mieux comprendre le comportement des veuves. Chez celles-ci en effet, la progression de l'abstention constante s'effectue, beaucoup plus spectaculairement que dans les autres catégories, au détriment de l'abstention intermittente et, à 77 ans et plus, on compte chez elles cinq fois plus d'abstentions constantes que d'abstentions intermittentes<sup>41</sup>. Autrement dit, la faible proportion d'abstentions intermittentes observée plus haut chez les veuves est exclusivement due à la présence des veuves les plus âgées.

### **La religion : le cas particulier d'une communauté**

Divers travaux sur l'abstention ont établi l'existence d'une correspondance marquée entre pratique religieuse et participation électorale : depuis 1945, « la France catholique et la France votante se recouvrent très largement »<sup>42</sup> et, dans la période récente, cette relation reste pleinement vérifiée<sup>43</sup>. Toutefois, le comportement électoral du clergé lui-

41. A 55-64 ans, on enregistre chez les veuves deux fois moins d'abstentions constantes que d'abstentions intermittentes ; à 65-76 ans, on observe au contraire deux fois plus d'abstentions constantes que d'abstentions intermittentes.

42. Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 210. Cf. également : Duverger (Maurice), *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, Unesco, 1955, p. 31. L'auteur note que, dans certaines petites communes de l'Ouest et de la Bretagne, où la population est profondément soumise à l'influence du clergé, l'abstentionnisme global diminue et l'abstentionnisme féminin plus encore, de sorte que la participation des femmes est parfois supérieure à celle des hommes. Maurice Duverger souligne, d'autre part, qu'en Italie les abstentions féminines sont très faibles dans les villages soumis à la pression du clergé. Cf. également Lancelot (Alain), Ranger (Jean), « Les abstentions au référendum du 28 septembre 1958. Note sur une carte par cantons », *Revue française de science politique*, XI, n° 1, 1961, pp. 138-142.

43. Dans l'enquête, déjà citée, effectuée en 1972 par la SOFRES pour la Fondation nationale des sciences politiques, ont répondu qu'ils avaient voté « à tous les scrutins +

même a été bien plus rarement étudié. Seules quelques monographies donnent des renseignements sur la forte participation électorale des communautés religieuses<sup>44</sup>.

Pour notre part, nous avons isolé, sur les listes d'émargement du 6<sup>e</sup> bureau du 7<sup>e</sup> arrondissement (quartier Saint-Thomas-d'Aquin), les membres d'une communauté religieuse. Il s'agit d'une communauté numériquement assez importante puisque les 364 religieuses qui y sont domiciliées représentent 28,3 % de l'ensemble des inscrits du bureau. Nous avons comparé (tableau 13) la participation électorale des religieuses au premier tour de scrutin à celle des autres électeurs du bureau. On vérifie que la propension des religieuses à s'abstenir est faible : si elles participent moins que les femmes mariées du même bureau, elles votent autant que les hommes et beaucoup plus que les femmes veuves ou célibataires.

**Tableau 13. La participation électorale des religieuses comparée à celle des autres électeurs du bureau du 7<sup>e</sup> arrondissement**

	<i>Femmes mariées</i>	<i>Hommes</i>	<i>Religieuses</i>	<i>Femmes célibataires (non religieuses)</i>	
Abstentions					
1 <sup>er</sup> tour .....	26 (274)	33 (346)	33 (364)	40 (265)	39 (28)

François Goguel avait, il y a quelques années, expliqué la forte participation du 7<sup>e</sup> arrondissement aux élections de juin 1951 « par la présence de communautés religieuses dont les membres ont suivi les directives favorables à la participation au scrutin données par l'archevêché de Paris »<sup>45</sup>. Son hypothèse semble totalement vérifiée pour les dernières élections municipales, sinon pour la totalité du 7<sup>e</sup> arrondissement, au moins pour le quartier Saint-Thomas-d'Aquin. En effet, sur les 9 bureaux de vote que comporte ce quartier, le 6<sup>e</sup> bureau se range au

à presque tous les scrutins » 71 % des sujets se rendant à l'église *1 fois par semaine*, 56 % des sujets se rendant à l'église *quelques fois dans l'année*, 49 % de ceux qui ont déclaré ne s'y rendre *jamais* et 46 % enfin des *sans religion*.

44. Cf. Nicollet (A.), « Premiers éléments d'une sociologie électorale havraise », *Etudes normandes*, 3<sup>e</sup> trimestre 1958, n° 102, pp. 201-224.

45. Goguel (François) « Structure sociale et opinions politiques à Paris d'après les élections du 17 juin 1951, *Revue française de science politique*, 1, 3, juillet-septembre 1951, p. 328.

deuxième rang des bureaux les moins abstentionnistes<sup>46</sup>. En outre, il est de loin le bureau le plus à droite : l'ensemble des listes de droite<sup>47</sup> y recueille 75 % des suffrages exprimés, contre seulement 67 % dans l'ensemble du quartier. La participation massive et l'orientation à droite de ce bureau ne s'expliquent-elles pas, pour partie, par le fait que les religieuses représentent plus du quart des inscrits ? La forte participation de ces religieuses constitue un résultat d'autant plus intéressant que celles-ci comptent une forte proportion de femmes âgées de 77 ans ou plus, c'est-à-dire de femmes caractérisées, sur l'ensemble de notre échantillon, par une forte tendance à l'abstention (27 % d'entre elles ont 77 ans et plus contre 11 % de l'ensemble des femmes de notre échantillon, et 16 % des femmes non religieuses du 6<sup>e</sup> bureau du 7<sup>e</sup> arrondissement). C'est dire que l'appartenance à l'Eglise semble contrecarrer les effets de l'âge pour structurer les attitudes dans le sens d'une forte participation politique. Le tableau 14, qui permet de comparer, à âge égal, le comportement électoral des religieuses à celui des autres femmes (du 7<sup>e</sup> arrondissement d'une part, de l'ensemble de l'échantillon d'autre part), le fait très nettement apparaître ; pour chacune des tranches d'âge considérées, la propension des

**Tableau 14. Taux d'abstention chez les religieuses et chez les autres femmes, en fonction de l'âge (1<sup>er</sup> tour) (48)**

	55/64 ans	65/76 ans	77 ans et plus
Religieuses .....	24* (59)	20 (108)	30 (96)
Autres femmes du 7 <sup>e</sup> arrondissement	28 (80)	20 (114)	40 (86)
Autres femmes de l'échantillon (8 bureaux) .....	28 (920)	24 (1 133)	39 (687)

\* % par case.

46. Rappelons que dans le 6<sup>e</sup> bureau, le taux d'abstention au 1<sup>er</sup> tour de scrutin est de 32,6 % ; dans l'ensemble du quartier l'abstention varie entre 31,2 % (13<sup>e</sup> bureau) et 39,3 % (11<sup>e</sup> bureau).

47. Nous avons compté comme listes de droite les listes : « Union anticollectiviste pour la gestion municipale » (M. Frédéric-Dupont), « Jobertiste », « Paris aux Parisiens », et « Action royaliste ».

48. Sur ce tableau, nous avons seulement fait figurer les femmes âgées de 55 ans et plus, les religieuses âgées de moins de 55 ans étant trop peu nombreuses pour qu'une comparaison soit possible dans les tranches d'âge plus jeunes. Précisons que la dernière ligne du tableau (autres femmes de l'échantillon) concerne l'ensemble des femmes non religieuses des 8 bureaux de vote étudiés, âgées bien sûr de 55 ans et plus.

religieuses à s'abstenir est, à une exception près, toujours moindre que celle des autres femmes, mais l'écart est le plus élevé à 77 ans et plus. En d'autres termes, si l'abstentionnisme augmente à partir de 77 ans chez les religieuses comme chez les autres femmes, la progression est moins marquée chez les premières que chez les secondes.

Est-il possible, au terme de cette analyse, de préciser la portée actuelle de l'hypothèse posée par la sociologie électorale, selon laquelle « les électeurs s'abstiennent d'autant plus, et d'autant plus régulièrement, qu'ils relèvent de catégories ou appartiennent à des collectivités plus mal intégrées à la société globale »<sup>49</sup> ? Ainsi a été expliquée, à diverses reprises, « l'ampleur de l'abstentionnisme parmi les femmes, repliées sur le milieu familial et faiblement associées à la vie économique, parmi les jeunes électeurs et les vieillards, groupes marginaux de la société pour des raisons symétriques »<sup>50</sup>.

Or, à Paris, en 1977, cette règle paraît à certains égards remise en cause, notamment par la forte participation des jeunes, des femmes et des personnes âgées, — encore que des nuances doivent être introduites pour juger de la signification de ce comportement électoral pour chacun de ces trois groupes. Nous avons vu, en effet, qu'une évaluation pertinente de l'intégration politique des 18-20 ans devrait être faite à partir non pas de leur vote mais de leur inscription sur les listes électorales. La forte participation des jeunes ne constituerait donc pas le meilleur argument pour considérer comme caduque la relation classique établie entre intégration sociale et intégration politique. En revanche, les résultats observés chez les femmes tendraient à remettre cette relation en question, même si l'on doit tenir compte de l'hétérogénéité de ce groupe (les célibataires et les veuves, considérées comme les moins intégrées à la vie sociale étant moins nombreuses que les femmes mariées à s'être rendues aux urnes). Enfin, le comportement des personnes âgées de 65 à 76 ans, et — plus encore — celui des hommes ayant 77 ans et plus, semblent assez nettement s'inscrire en faux contre la règle énoncée plus haut, puisque le taux de fréquentation des urnes reste chez eux, malgré l'âge, extrêmement élevé.

Nous sommes donc amenées à constater un relatif affaiblissement d'une explication ayant jusqu'ici rendu compte des phénomènes de participation. Sa moindre portée pourrait en premier lieu être expliquée

49. Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 249.

50. Ranger (Jean), « Les comportements politiques », *op. cit.*, p. 71.



## *Sociologie de l'abstention*

par le fait qu'il s'agit de Paris, où, par rapport au reste de la France, les femmes, comme les personnes âgées et les jeunes, bénéficieraient des avantages d'un contexte particulier. On aurait alors affaire à des groupes qui, en raison de leur résidence dans la plus grande ville de France, seraient mieux insérés dans la vie sociale qu'ils ne le seraient en étant domiciliés en d'autres lieux du territoire.

Une autre hypothèse nous amène à considérer ces résultats non plus comme la traduction d'un phénomène spécifiquement parisien mais comme le signe d'une évolution plus générale des comportements. La forte participation enregistrée ici chez ceux qui constituent, d'après les travaux antérieurs, une réserve d'abstentionnistes, correspondrait à un changement des conduites acquises, susceptible d'entraîner l'insertion politique progressive de catégories repérables jusqu'ici par ce que l'on pourrait appeler leur « exclusion politique ».

Seules d'autres études conduites lors des prochaines consultations et incluant des localités choisies sur l'ensemble du territoire français permettraient de savoir si le phénomène observé est strictement parisien ou si l'on a saisi, à un instant donné, des changements plus profonds.